

GRT au CESNAC, un pas de plus vers la reconnaissance

L'adoption par le CT ce jour de l'augmentation des niveaux d'intervention en supervision technique (2 → 3) et en maintenance spécialisée (3 → 4) représente l'aboutissement d'une revendication majeure pour les IESSA du CESNAC.

L'origine d'une revendication

L'arrivée chaotique de grands programmes au CESNAC au début des années 2010 a fait naître chez les IESSA une conscience accrue de faire enfin reconnaître officiellement leur travail. La DSNA a besoin d'ingénieurs en supervision capable d'analyser en temps réel, mais elle s'est toujours refusée à l'admettre. Cette nécessité ne fait qu'augmenter avec la complexité et l'interconnexion croissante des systèmes.

Depuis sa création, la section locale a fait un travail de fond sur les textes et leurs impacts afin d'accompagner cette volonté de reconnaissance. Une première étape avait été franchie en mettant en place une AE s'appuyant sur la norme AFNOR.

Cette longue démarche aboutit aujourd'hui dans les AE et dans les fiches de poste de chacun.

L'AE une protection et une reconnaissance

Le premier gain instantané c'est la protection juridique des agents qui pratiquent tous les jours des actions non couvertes par l'AE qui reste une « autorisation » du chef de centre à pratiquer certains niveaux d'intervention. Au-delà de ces niveaux, les IESSA engagent leur responsabilité individuelle en cas d'incident ou d'accident.

La supervision technique est au cœur de notre métier et l'UNSA-IESSA défend l'ingénierie de supervision depuis l'arrivée de la licence ATSEP dans les années 2000. Sa mise en œuvre a fait l'objet de lourdes négociations avec parfois l'opposition d'autres syndicats. Associé à une formation initiale de qualité, ce dispositif de licence couplé à l'autorisation d'exercice offre une protection de nos missions qu'il faut allier à une vision ambitieuse de notre métier. C'est la meilleure réponse face l'externalisation rampante.

Enfin, ces niveaux d'intervention confirment le rôle essentiel des superviseurs et des spécialistes du CESNAC au sein de la DO. Cette reconnaissance participe à un CESNAC qui avance bien.

Loi des polémiques nationales en cette période électorale, le GRT du CESNAC voit son rôle reconnu et renforcé avec un niveau d'intervention qui reconnaît enfin l'analyse.